A propos de la présence en France du Vespérien de Leisler (Nyctalus leisleri Kuhl)

Par le Dr. P. Laurent.

Il y a quelques années, M. Heim de Balsac s'attribuait dans ce *Bulletin* la priorité de signaler de façon authentique, la présence en France (région de Pont-à-Mousson) du Vespérien de Leisler : « *Nyctalus leisleri* Kuhl »[1].

Aucune précision complémentaire n'ayant, à notre connaissance, suivi cette note, il convient de rappeler l'existence d'au moins trois citations « authentiques », bien antérieures, de la présence en France de cette rare espèce, ignorée, à la vérité, de beaucoup de faunes régionales : celles de Godron, Nancy, 1863 [2] précisément dans la même région, de Doria, Nice, 1887 [3], et de Siepi (1889), qui ne donne pas moins de quatre stations, dont trois nouvelles, dans la France méridionale (Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Pyrénées) [4].

Non seulement le Vespérien de Leisler a été signalé en France, il y a plus de soixante ans, et presqu'au même endroit où il a été retrouvé depuis par M. Heim de Balsac, mais encore il existe, actuellement, dans les collections du Muséum, un des individus qui ont servi à l'une de ces publications anciennes.

Cette Chauve-Souris qui provient des récoltes du Dr Siepi, est un mâle, conservé sous le numéro 1921-69, qui est bien, par ses dimensions, son poil bicolore, brun noirâtre à sa base, acajou clair à sa pointe, s'étendant sur l'aile le long du troisième métacarpien,

1. « Au reste n'avons-nous pas déjà eu l'occasion d'établir la présence en France... du Vespérien de Leisler (*Nyctalus leisleri* Kuhl) Pont-à-Mousson » (Heim de Balsac, Un chiroptère nouveau pour la Faune française, *Bull. Mus.*, 2e sér., IV, 2, 1932, p. 164).

2 « Dans les arbres creux, Nancy, Collection de la Fac. Sciences », Godron, *Zoologie de la Lorraine*, 1863, p. 1).

3. « Un terzo esemplare (di *V. Leisleri*) mi fu gentilmente communicato dal signor Siepi, di Marsiglia, che lo aveva avuto dal dintorni di Nizza » (Doria, *I Chirotteri trovati finora in Liguari*, 1887, p. 61).

4. « En juin 1886, j'en reçus un exemplaire capturé à Nice ; en août 1887, je pris un mâle de cette espèce à Saint-Just, près de Marseille ; en mars 1888, je reçus un troisième exemplaire de Casteide-Doat, (Basses-Pyrénées) et finalement je me procurai un individu de cette espèce capturé à Hyères » (Siepi, Liste des Chiroptères observés dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, *C. R. Séances du Congr. internat. zoologie*, 1889, p. 53).

son oreille courte à bord interne fortement convexe, l'étroitesse relative du diamètre de la base de l'incisive supérieure externe, l'imbrication des incisives inférieures, un indubitable *Nyctalus leisleri* Kuhl, conforme au type.

Les mensurations confirment d'ailleurs cette diagnose :

— Chauve-souris n° 1921-61, provenance : Nice.

Tête et corps	54
Queue [1]	40
Oreille : Longueur maxima	15
— Largeur maxima	10,5
Avant-bras	41
3e doigt, total	64
— métacarpien	39
— 1re phalange	15
— 2e phalange	10
4e doigt, total	58
— métacarpien	37,5
— 1re phalange	15
— 2e phalange	5,5
5e doigt, total	43
— métacarpien	31
— 1re phalange	8
— 2e phalange	4
Tibia	15
Pied	8
Pénis [2]	6,5

Crane.

Longueur condylobasale	16
Largeur zygomatique	10,2
Rétrécissement interorbitaire	4,9
Largeur bilacrymale	6,5
Largeur pariétale maxima	8,5
Hauteur de la boîte cranienne	6
Largeur de la rangée molaire supérieure	5,5
Largeur de la rangée molaire inférieure	6
Largeur du palais antérieur (de la face externe d'une canine à l'autre)	6
Largeur du palais postérieur (de la face externe d'une 3e molaire à l'autre)	7
Longueur de la mandibule	11

De plus, au pied de ce sujet est précisément encore attaché une étiquette mentionnant la date et le lieu de la capture : Nice, 1886,

1. Le chiffre fourni par la mensuration de la queue n'a pas grande valeur en raison de l'enroulement de cet organe.
2. Muni d'une pointe osseuse bien visible.

étiquette sans nul doute rédigée de la main même de M. Siepi [1], date et lieu correspondant parfaitement à la citation de Doria, qui fit connaître l'année suivante la station dont il connaissait l'existence grâce à l'amabilité du collecteur : voir la référence citée plus haut. De ce fait que Doria n'eût cette chauve-souris qu'en communication, il y a toutes les présomptions pour croire que ce fut justement celle-là qui figure maintenant dans les collections du Muséum.

Il n'était donc pas nécessaire d'ajouter à la Faune de notre pays, comme s'il se fût agi d'une réelle nouveauté, cette espèce « authentiquement » signalée dès 1889 dans cinq départements français différents, et il m'a semblé utile de rectifier cette assertion par respect pour la mémoire des anciens naturalistes, au moins de celui d'entre eux qui a généreusement offert sa collection au Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris.

(Laboratoire de Zoologie [Mammifères et Oiseaux] du Muséum).

1. La plupart des autres sujets provenant de la collection Siepi, portent des étiquettes analogues et l'écriture de la main qui les a rédigées est la même.